## Crise à Gaza - Réponse humanitaire régionale - Comité international de la Croix-Rouge 2023

**Organisme :** Affaires Mondiales Canada

**Numero de projet :** CA-3-P013618001

**Lieu :**

**Agence executive partenaire :** CICR - Comité international de la Croix-Rouge

**Type de financement :** Don hors réorganisation de la dette (y compris quasi-dons)

**Dates :** 2023-12-05T00:00:00 au 2024-12-31T00:00:00

**Engagement :** 8200000.00

**Total envoye en $ :** 8200000.0

**Description :** Novembre 2023 – Les hostilités entre le Hamas et Israël ont éclaté le 7 octobre 2023, entraînant une ampleur de violence sans précédent au cours de la dernière décennie. La crise humanitaire actuelle se développe en lien avec les politiques d’occupation israéliennes de longue date, le bouclage de la bande de Gaza imposé par Israël et l’Égypte et les séries d’hostilités récurrentes entre les forces israéliennes et les membres du Hamas et d’autres groupes armés non étatiques dans la bande de Gaza. La mission première du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est d'aider à protéger la vie et la dignité des personnes touchées par des conflits et d'autres situations de violence. Le CICR aide et œuvre à prévenir de nouvelles souffrances en promouvant et en renforçant le droit international humanitaire et les principes humanitaires universels. Le CICR travaille avec le personnel et les volontaires locaux des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour mettre en œuvre ses programmes de protection et d'assistance dans le monde entier. Avec le soutien de GAC, les opérations humanitaires du CICR fournissent une protection, des secours d’urgence et d’autres services essentiels aux personnes touchées par des conflits armés et d’autres situations de violence. Il cherche également à promouvoir le respect du droit international humanitaire. Ce projet soutient la réponse du CICR aux besoins aigus des Palestiniens vulnérables touchés par la crise à Gaza et en Cisjordanie. Les activités du projet comprennent : 1) protéger et aider les personnes touchées par le conflit et la violence en leur fournissant des soins médicaux, une aide au revenu et une aide alimentaire; 2) garantir le respect du droit international humanitaire dans le traitement des civils ne participant pas aux hostilités et des détenus; 3) promouvoir les principes humanitaires de neutralité, d’impartialité et d’indépendance auprès de toutes les parties prenantes; 4) participer avec toutes les parties prenantes à la négociation d’un accès sûr aux populations dans le besoin.

## Transactions

**Date :** 2023-12-05T00:00:00**Type :** Engagement **Montant :** 8200000.00

**Date :** 2023-12-08T00:00:00**Type :** Déboursé **Montant :** 2500000.00

**Date :** 2024-03-25T00:00:00**Type :** Déboursé **Montant :** 2700000.00

**Date :** 2024-03-26T00:00:00**Type :** Déboursé **Montant :** 3000000.00